



# **PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

**EN DATE DU 29 MARS 2008**

Les Membres du Centre Généalogique de Vienne et de la Vallée du Rhône se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au Centre Social d'Estressin « Louis Van Herck », quai Claude Bernard 38200 VIENNE sur convocation du Conseil d'Administration en date du 27 février 2008.

La feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents -pouvoirs compris- est jointe au présent procès verbal.

La feuille de présence permet de constater que 61 membres de l'Association sur 112 sont présents. Le quorum (75) n'étant pas atteint l'Assemblée Générale Extraordinaire ne peut se tenir.

Sur la convocation du 27 février 2008 il avait été précisé que faute de quorum atteint cette convocation valait pour la tenue d'une nouvelle Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendrait immédiatement après la constatation de l'absence de quorum.

En conséquence de quoi, le Président Guy ATRUC déclare ouvert l'Assemblée Générale Extraordinaire pour laquelle il propose le bureau suivant :

Président : Guy ASTRUC

Secrétaire : Jacques ROBIN

Scrutateur : Charles NIVON

Proposition retenue.

## **ORDRE DU JOUR**

- Modification des Statuts.

Guy ASTRUC, président du CGVVR, ouvre la séance. Il informe l'Assemblée qu'une réunion préparatoire s'était tenue afin de préparer la modification des Statuts. Participaient à cette dernière Guy ASTRUC, Marcel BADIN, Maxime DECOURT, Jacques ROBIN. Les modifications apportées au cours de cette réunion ont été présentées au Conseil d'Administration lors de la réunion du 13 décembre 2007. Ce dernier, après avoir apporté une modification, a approuvé le projet de modification.

La présentation des Statuts et du Projet de modification est présentée par moyen vidéo. Le Président explique les modifications apportées et les raisons. Il répond aux questions posées.

A la fin de la présentation et l'Assemblée n'ayant plus de questions à formuler, le Président met aux voix ce projet de modification. L'Assemblée l'approuve à l'unanimité.

En conséquence, ce projet devient les nouveaux Statuts du Centre Généalogique de Vienne et de la Vallée du Rhône.

Le Président clôt l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Guy ASTRUC

Jacques ROBIN

Charles NIVON

Président

Vice Président, Secrétaire Général

Scrutateur